

SERVICES INFORMATIQUES

Outils informatiques

Les étudiant(e)s, les membres du corps enseignant et du personnel et les autres membres de la communauté mcgilloise disposent d'une variété de ressources en technologies de l'information. Visitez la page de ressources pour les étudiant(e)s pour de plus amples renseignements.

Soutien en technologies de l'information

Le site de soutien du Service des technologies de l'information (TI) de l'Université McGill est votre guichet unique pour obtenir des renseignements et du soutien sur l'utilisation des services de TI, notamment le courriel, les outils Microsoft 365, le Wi-Fi, le réseau privé virtuel et bien plus. Allez dans la base de connaissances des TI pour lire des articles instructifs, signaler des problèmes, demander des services, clavarder avec des membres de l'équipe de soutien, voir des annonces et l'état des services, et faire le suivi de vos demandes de soutien.

Communication et collaboration

L'Université McGill offre des outils de communication et de collaboration qui optimiseront votre expérience d'apprentissage.

Courriel

Une adresse courriel (habituellement dans le format prénom.nom@mail.mcgill.ca) et une boîte de courriel de l'Université sont attribuées à chaque étudiant(e). Consultez la section « Communication par courriel » pour de plus amples renseignements sur les services de courriel.

MS Teams

Microsoft Teams est l'application recommandée pour les réunions virtuelles, les appels audio et vidéo, le clavardage et le partage de fichiers entre les membres du corps étudiant, du corps enseignant et du personnel.

OneDrive

On vous attribue un téraoctet d'espace gratuit dans l'outil de stockage infonuagique Microsoft 365 pour la conservation et le partage de documents.

Applications Microsoft Office et 365

Vous pouvez télécharger et installer la suite complète Microsoft 365 (anciennement ProPlus; Word, Excel, PowerPoint, OneNote, etc.) sur vos appareils personnels et synchroniser vos fichiers avec leurs versions en ligne dans OneDrive.

Voici d'autres applications Microsoft 365 : Forms (sondages et collecte de données), Sway (présentations interactives en ligne), Stream (plateforme de diffusion vidéo en continu) et SharePoint Online.

Remarque à l'attention des étudiant(e)s de l'École d'éducation permanente : Vous ne pouvez profiter des services ci-dessus si

vous êtes inscrit(e)s à un programme court ou à des séminaires n'apparaissant pas sur le relevé de notes officiel de l'Université.

Matériel didactique en ligne et enregistrements des cours

Allez dans myCourses pour accéder à vos travaux en ligne, à des documents et aux plans de cours. De nombreux cours sont enregistrés et peuvent être écoutés sur demande.

Zoom est l'outil infonuagique utilisé pour assister à des cours à distance lorsque les cours ne peuvent être donnés sur le campus.

Consultez le site Web du Service de soutien pédagogique pour de plus amples renseignements.

Minerva

Minerva est le système d'information en ligne de l'Université McGill utilisé par les candidat(e)s, les étudiant(e)s, les membres du corps enseignant et les membres du personnel. Pour accéder à Minerva, allez à mcgill.ca/fr/minerva et connectez-vous à l'aide de votre nom d'utilisateur et de votre mot de passe de l'Université ou de votre matricule et de votre NIP Minerva. Une fois dans Minerva, vous pouvez :

- présenter une demande d'admission à l'Université McGill et suivre l'état de votre dossier de candidature;
- consulter l'horaire et la description des cours, et connaître le nombre de places dans chaque section de cours;
- vous inscrire aux cours et effectuer des changements de cours;
- changer de majeure ou de mineure (pas pour toutes les facultés);
- consulter votre relevé de notes non officiel et les rapports d'évaluation du degré d'achèvement de votre programme;
- vérifier votre nom d'utilisateur de l'Université, servant à accéder aux ordinateurs sur le campus, au Wi-Fi, au courriel, à Office 365, aux imprimantes, et bien plus;
- vérifier votre code permanent, votre statut au regard de la citoyenneté ou de la résidence au Québec, ainsi que les renseignements sur vos droits de scolarité;
- mettre à jour vos renseignements personnels (adresse postale, numéro de téléphone et personnes à joindre en cas d'urgence);
- mettre à jour votre prénom privilégié;
- soumettre une évaluation des cours en ligne;
- faire parvenir une demande d'inscription à un programme d'échange (pas pour toutes les facultés);
- faire votre demande de diplôme;
- vérifier l'état de votre demande de diplôme et consulter les renseignements sur la cérémonie de collation des grades;
- commander des relevés de notes officiels;
- obtenir des relevés d'impôt;
- consulter la documentation officielle indiquant comment se procurer une carte OPUS de la Société de transport de Montréal (STM) à tarif réduit.

Pour de plus amples renseignements sur l'accès à Minerva, visitez le portail de soutien du Service des TI de l'Université McGill.

Cybersécurité

Le Service des TI de l'Université McGill tient à assurer votre sécurité tout au long de votre parcours universitaire, de votre demande

d'admission à votre remise de diplôme, et même après. Sur notre nouveau site *Web Secure Your Journey*, vous trouverez des conseils pour :

- utiliser des mots de passe forts et mettre en place le processus d'authentification à deux facteurs;
- faire preuve de prudence dans les activités d'apprentissage en ligne;
- faire preuve de vigilance quant aux cybermenaces, notamment l'hameçonnage.

Rendez-vous sur mcgill.ca/cybersafe pour connaître les outils et les ressources de cybersécurité à votre disposition à l'Université McGill.

Politiques en matière de technologies de l'information

L'Université McGill offre une variété de ressources en technologies de l'information (TI) aux étudiant(e)s, aux membres du corps enseignant et du personnel et à d'autres membres de la communauté mcgilloise, qui en font usage conformément aux politiques et directives de l'Université. Visitez le site sur les politiques en matière de TI pour de plus amples renseignements.

Utilisation responsable des ressources en technologies de l'information de l'Université McGill

Nous avons tous et toutes des responsabilités lorsque nous utilisons les ressources informatiques de McGill. La *Politique sur l'utilisation responsable des ressources en technologie de l'information de l'Université McGill* est un code de conduite qui définit ce qui est acceptable dans l'utilisation des ressources technologiques de l'Université.

Pour plus d'informations, consultez la Politique, disponible sur le site Web du Secrétariat.

Remarque à l'attention des étudiant(e)s des programmes MDCM et de doctorat en médecine dentaire : Pour connaître les lignes directrices concernant l'utilisation des médias sociaux par les étudiant(e)s des programmes MDCM et de doctorat en médecine dentaire, consultez le site mcgill.ca/ugme/fr/politiques/lignes-directrices-sur-les-medias-sociaux-et-traditionnels-l'intention-des-etudiants-en-medecine.

Signalement des incidents de sécurité

Informez immédiatement le Service des TI de tout incident de sécurité lié aux TI dont vous avez connaissance :

- par l'intermédiaire du Centre d'assistance des TI;
- par téléphone pour obtenir de l'aide immédiate, au **514 398-3398**.
- Pour de plus amples renseignements, consultez la page sur le signalement des incidents de sécurité liés aux TI.

En cas d'intimidation, de harcèlement ou de risques possibles pour la santé et la sécurité des personnes, communiquez immédiatement avec le Service de sécurité de l'Université McGill au **514 398-3000** (campus du centre-ville) ou au **514 398-7777** (campus Macdonald).

Utilisation des services infonuagiques

La Directive relative aux services d'infonuagique de l'Université McGill régit l'utilisation des services infonuagiques, c'est-à-dire des programmes et des applications offerts sur Internet. L'Université a approuvé des applications et des solutions infonuagiques que vous pouvez utiliser pendant votre séjour à McGill. Vous devez cependant choisir vos applications avec prudence, car elles ne sont pas toutes sécuritaires et n'assurent pas toutes une protection adéquate des données sensibles (les vôtres et celles de l'Université).

Pour savoir comment utiliser en toute sécurité les applications et solutions infonuagiques, veuillez consulter la page sur les services infonuagiques.

Authentification à deux facteurs

Les comptes des étudiant(e)s et des membres du corps enseignant et du personnel sont protégés au moyen de l'authentification à deux facteurs (A2F), une mesure de sécurité additionnelle nécessitant un mode d'authentification secondaire (par exemple, vous devrez confirmer votre tentative de connexion ou entrer un code envoyé à votre appareil mobile par une application mobile) au moment de la connexion aux systèmes de l'Université. Avec l'A2F, il est beaucoup plus difficile pour les cybercriminels d'accéder à votre compte et à vos renseignements personnels, même s'ils découvrent votre mot de passe. L'A2F est obligatoire dans tous les établissements d'enseignement supérieur au Canada.

Communication par courriel

Une adresse courriel (habituellement dans le format prénom.nom@mail.mcgill.ca) et une boîte de courriel de l'Université McGill sont attribuées à chaque étudiant(e). Il vous incombe de surveiller régulièrement votre courriel de l'Université, car il s'agit du moyen de communication officiel entre l'établissement et ses étudiant(e)s. Assurez-vous de lire les courriels et d'y donner suite en temps opportun.

Pour accéder à votre courriel de McGill, allez sur le site Web de Microsoft Office et connectez-vous avec votre nom d'utilisateur et votre mot de passe de McGill.

Remarque : Confirmez votre adresse courriel de l'Université ou établissez votre mot de passe de l'Université dans Minerva sous Renseignements personnels. Vous pouvez aussi modifier ou réinitialiser votre mot de passe en suivant les directives données à la page sur la réinitialisation du mot de passe de McGill.

Si vous avez un autre compte de courriel auprès d'un fournisseur externe (comme un compte Gmail, Hotmail ou Yahoo), consultez l'article *Options for dealing with multiple email services* (options pour gérer plusieurs services de courriel) dans la base de connaissances des TI.

Pour d'autres renseignements, consultez la *Politique sur les communications par courrier électronique avec les étudiants* accessible sur le site Web du Secrétariat.